

AR Prefecture

063-216302588-20260703-DEL2026070311-DE
Reçu le 09/07/2026
Publié le 09/07/2026

DEL2026070311

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 3 juillet 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : 15
EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 12
PROCURATION : 1
VOTANTS : 13

L'an Deux Mille Vingt et Six, le Vingt Mars à Vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2026

Présents : BAARDMAN Bruno, BENE Nathalie, BOUCHERY Marie-José, CHANTEGREL Emilie, CHARBONNIER Marie-Laure, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, GOURBEYRE Séverine, KAUFFELD Rolf, MARATRAT Gilles, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud.

Absents : DOURILLE Alain, OLIVIER Katia, PONCET Fabien

Procuration : DOURILLE Alain à MARATRAT Gilles

Secrétaire de séance : BOUCHERY Marie-José, PEUDEVIN Mireille

OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION MEMOIRE ET PATRIMOINE

Vu l'article L.1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article 10 de la Loi n°2000-231 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
Considérant la volonté de la commune d'Olliergues de préserver le patrimoine local,
Considérant que l'association « Mémoire et Patrimoine » participe à la mise en œuvre de cette politique publique,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

- **Approuve** la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la commune d'Olliergues et l'association « Mémoire et patrimoine »
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention et, le cas échéant, tous les avenants durant la période d'exécution de la convention.
- **Dit** que les crédits nécessaires seront prévus aux exercices des budget concernés.

Vote :

Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le :
- et de sa publication le :

Pour extrait conforme

Le Maire,

Arnaud PROVENCHERE

